MATZENHEIM Collège St-Joseph

Des ateliers dédiés aux droits des enfants

Vendredi matin, pour tous les élèves de l'Institut St-Joseph de Matzenheim, un seul sujet de réflexion était au programme : le droit des enfants. Les 435 collégiens ont ainsi participé à divers ateliers.

Travail en groupe sur un abécédaire des droits pour les 6e et 5e. PHOTOS DNA

Le 20 novembre 1959, les Nations-Unies ont adopté à l'unanimité la Déclaration des Droits de l'enfant. Ils ont aussi voté la Convention internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). Ce texte, ratifié par la plupart des États, garantit de nombreux droits et donne aux plus jeunes statuts et protection juridique. La célébration de la Journée Internationale des droits des enfants va de soi dans de nombreuses écoles.

Pour les 4e, il s'agissait de créer des affichettes sous forme de tweets.

Au collège de Matzenheim, elle prend depuis trois ans une valeur toute particulière. Et ce, sous l'impulsion de la Congrégation Mariste qui met l'enfant au centre de sa démarche pédagogique et prône l'éducation par la bienveillance. « Tous les ans nous fêtons la journée internationale du droit des enfants, c'est une matinée banalisée au cours de laquelle nous proposons des activités. C'est un, moment important, les élèves sont sensibilisés au fait qu'ils ont des droits inaliénables, que dans d'autres pays, les enfants n'ont pas les mêmes chances qu'eux, celle d'être scolarisés, d'être traités correctement… », explique Hubert Wetterwald, conseiller principal d'éducation.

435 élèves, 17 classes, du CM1 à la troisième sont impliqués dans la démarche. Les plus jeunes travaillent avec leurs enseignants sur les droits fondamentaux. Les sixièmes et cinquièmes ont profité de l'intervention des JADE pour jeunes ambassadeurs des droits auprès des enfants. Ces derniers sont actuellement en service civique et relèvent donc du Conseil départemental. Ils sont aussi rattachés au niveau national aux équipes du Défenseur des Droits.

Avec eux, les collégiens ont découvert différents articles de la CIDE. POur se faire une présentation vidéo interactive a été proposée.

Les sixièmes ont aussi travaillé au courant de la matinée sur un abécédaire qui faisait coïncider à chaque lettre un mot et une expression en relation avec le thème. Les quatrièmes, encadrés par leurs enseignants ont commenté le livre de Malala Yousafzai, prix Nobel de la paix en 2014. Elle a commencé à se battre pour le droit à l'éducation des jeunes filles dès l'âge de neuf ans au Pakistan.

En groupes, les enfants ont réalisé des affichettes sous forme de tweets.

Les troisièmes n'étaient pas en reste. Ils ont écrit et mis en scène par groupes de quatre ou cinq des saynètes courtes, qui de manière très percutante, abordaient les manquements aux droits des enfants (violence physique ou morale subie, droit à l'opinion bafouée, droit à la culture méprisée, droit à la famille à l'éducation ignorée…).

Les différentes réalisations de la journée bénéficieront d'une large communication interne par le biais d'affichages au collège et de mise en avant lors des différentes manifestations. Elles seront en grande partie communiquée sur le site internet du collège. ■

J-J. K.